



APPEL DE PROJETS 2025

Guide de dépôt de projet

Modalités de dépôt et de financement

Formulaire



Étudier dans
l'Est-du-Québec

Pôle régional en
enseignement supérieur du
Bas-Saint-Laurent

PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU BAS-SAINT-LAURENT

APPEL DE PROJETS 2025

SOUTIEN AUX PROJETS INTERORDRES VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, LES TRANSITIONS HARMONIEUSES ENTRE LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT (SECONDAIRE, CÉGEP ET UNIVERSITÉ), LA FLUIDITÉ DES PARCOURS D'ÉTUDES ET LE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DANS SA DIVERSITÉ

MODALITÉS DE DÉPÔT ET DE FINANCEMENT

LE PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le **Pôle régional en enseignement supérieur du Bas-Saint-Laurent** (Pôle BSL) a pour mandat de favoriser la concertation entre les établissements afin de mettre en valeur et de développer les études supérieures dans la région. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le Pôle BSL regroupe l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Collège de Rimouski et le Cégep de Matane.

APPEL DE PROJETS 2025 | OBJECTIFS

L'**appel de projets 2025** vise à soutenir des projets collaboratifs stimulants qui enrichissent l'expérience étudiante et s'inscrivent dans les objectifs suivants :

- Améliorer l'accessibilité des études collégiales et universitaires;
- Faciliter les transitions entre les ordres d'enseignement et la fluidité dans les parcours d'études;
- Soutenir la communauté étudiante dans sa diversité;
- Mettre en valeur les études supérieures et la recherche.

À QUI S'ADRESSE L'APPEL DE PROJETS

L'**appel de projets 2025** s'adresse aux enseignant-es des cégeps membres du Pôle BSL, ainsi qu'aux professeur-es et aux chargé-es de cours de l'UQAR qui souhaitent réaliser des projets interordres en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement de la région.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

- Pour être admissibles, les projets déposés doivent comporter une composante interordres, soit réunir au moins un des quatre cégeps bas-laurentiens et l'UQAR, ou encore un cégep ou l'UQAR et un centre de services scolaire, une école secondaire ou un centre de formation professionnelle, par exemple. *Il est possible d'inclure la participation de plusieurs établissements de différents ordres d'enseignement dans un même projet, ainsi que des partenaires du milieu.*
- Le projet présenté doit s'inscrire dans les objectifs du Pôle BSL mentionnés ci-haut. Les projets favorisant la mise en place d'une collaboration structurante et pérenne entre les établissements seront priorisés.
- Le formulaire de présentation de projet dûment rempli et signé doit être soumis à la direction des études de l'établissement collégial d'attache ou au décanat des études de l'UQAR **au plus tard le 24 janvier 2025**.
- Le projet doit se dérouler pendant l'année scolaire **2025-2026**. Un rapport de fin de projet sera exigé au plus tard **le 15 juin 2026**.

SÉLECTION DES PROJETS

Les projets seront examinés par un comité de sélection formé de la directrice ou du directeur des études de chacun des cégeps et de la doyenne des études de l'UQAR. Ce comité rendra ses décisions finales au mois de mars 2025. Les projets financés devront être terminés au plus tard le 15 juin 2026.

FINANCEMENT DISPONIBLE

Chaque projet interordres est admissible à un **financement de base maximal de 25 000 \$** (pour deux établissements participants). Le montant peut être bonifié de 5 000 \$ par établissement supplémentaire. Ainsi :

Montant maximal

- Deux établissements participants : 25 000 \$
- Trois établissements participants : 30 000 \$
- Quatre établissements participants : 35 000 \$
- Cinq établissements participants : 40 000 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles comportent notamment :

- Embauche de ressources humaines en soutien au projet
- Dégagement d'enseignement pour la réalisation du projet
- Frais liés à l'organisation d'un événement ou d'une activité
- Frais de déplacement (transport, repas et hébergement)
- Frais liés à la production de matériel pédagogique
- Achat de fourniture et de matériel, location d'équipements

À noter que les demandes de dégagement d'enseignement pour la réalisation d'un projet doivent être préalablement approuvées par la direction des études de votre établissement ou par la vice-rectrice à la formation et à la recherche de l'UQAR.

EXEMPLE DE PROJETS INTERORDRES

Voici quelques exemples de projets interordres qui ont obtenu du financement dans les dernières années :

- Parcours d'initiation à la recherche et programme de mentorat au collégial
- Activités pédagogiques conjointes dans une discipline donnée
- Journée découverte et d'initiation aux études collégiales et universitaires
- Compétition régionale interordres ou concours à l'intention des étudiant-es dans un domaine ciblé
- Projet de recherche collaboratif (santé mentale, évaluation des mesures d'aide, etc.)
- Création d'outils pédagogiques novateurs
- Communauté de pratique interordres et comité de travail sur un enjeu précis
- Activité de maillage en vue d'établir des collaborations futures (transitions et fluidité des parcours d'études)

Pour plus d'information sur l'appel de projets 2025 :

Geneviève Génier Carrier

Coordonnatrice

Pôle régional en éducation supérieur du Bas-Saint-Laurent

418 723-1986 poste 5452

pole-bsl@uqar.ca



Étudier dans
l'Est-du-Québec

PÔLE RÉGIONAL EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU BAS-SAINT-LAURENT
APPEL DE PROJETS 2025

SOUTIEN AUX PROJETS INTERORDRES VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, LES TRANSITIONS HARMONIEUSES ENTRE LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT (SECONDAIRE, CÉGEP ET UNIVERSITÉ), LA FLUIDITÉ DES PARCOURS D'ÉTUDES ET LE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DANS SA DIVERSITÉ

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE PROJET
Date de dépôt : 24 janvier 2025

1. Titre du projet

i Indiquez le titre du projet.

2. Responsable(s) du projet

i Indiquez le nom de la personne responsable du projet, ainsi que son établissement d'attache et ses coordonnées.	
Nom de la personne responsable du projet	
Titre	
Établissement d'attache	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Autre personne responsable (au besoin)	
Titre	
Établissement d'attache	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

3. Établissement(s) partenaire(s)

i Indiquez les établissements impliqués dans cette demande (veuillez remplir aussi l'annexe A).	
<input type="checkbox"/> Université du Québec à Rimouski	Autre(s) établissement(s) ou centre(s) de services scolaire(s) :
<input type="checkbox"/> Cégep de La Pocatière	
<input type="checkbox"/> Cégep de Rivière-du-Loup	
<input type="checkbox"/> Collège de Rimouski	
<input type="checkbox"/> Cégep de Matane	

4. Autres partenaires

i Indiquez si le projet fait appel à des partenaires externes.	
Le projet compte-t-il d'autres partenaires?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, lesquels (veuillez remplir aussi l'annexe A) :	

5. Description du projet



Décrivez le projet ainsi que ses objectifs.

9. Retombées du projet

i Décrivez quelles seront les retombées du projet.

10. Livrables

i Décrivez les livrables qui seront générés par le projet.

11. Pérennité du projet

i Indiquez si le projet se poursuivra après juin 2026. Décrivez ce que vous envisagez pour la suite (s'il y a lieu).

12. Budget

i Indiquez les dépenses liées à la réalisation du projet.
*Les bourses, les prix et l'acquisition d'équipements spécialisés ne sont pas des dépenses admissibles.

Dépenses	Montants
Salaires et avantages sociaux	
Honoraires	
Frais de déplacement et de représentation (transport, repas, hébergement)	
Achat de fourniture et de matériel	
Location de salle et d'équipement	
Frais d'inscription et d'abonnement	
Autres dépenses (spécifiez) :	
Total des dépenses	

i Indiquez le montant demandé au Pôle BSL et les autres revenus (s'il y a lieu).

Revenus	Montants
Pôle régional en enseignement supérieur du Bas-Saint-Laurent	
Autres revenus (spécifiez) :	
Total des revenus	

Veillez transmettre le formulaire rempli et dûment signé à la direction des études de votre établissement collégial ou au décanat des études de l'UQAR **au plus tard le 24 janvier 2025**.

Nom de la personne responsable du projet

Nom de la personne à la direction des études ou au décanat des études

Signature de la personne responsable du projet

Signature de la personne à la direction des études ou au décanat des études

Nom de la personne responsable du projet

Signature de la personne responsable du projet

Pour toute question sur l'appel de projets 2025, écrivez à l'équipe du Pôle régional en enseignement supérieur du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : pole-bsl@uqar.ca.

